



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023

Le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes désire vous informer qu'il a adopté par résolution, à son assemblée ordinaire du 23 novembre 2022, son calendrier d'assemblées pour l'année 2023. Les assemblées se tiennent au 1, place de la Gare, 3^e étage, salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache.

Lundi 23 janvier, 16 h
Lundi 27 février 2023, 16 h
Lundi 27 mars 2023, 16 h
Lundi 24 avril 2023, 16 h
Mardi 23 mai 2023, 16 h
Lundi 19 juin 2023, 16 h
Lundi 21 août 2023, 16 h
Lundi 25 septembre 2023, 16 h
Lundi 23 octobre 2023, 16 h
Mercredi 22 novembre 2023, 16 h
Lundi 18 décembre 2023, 15 h

Donné à Saint-Eustache ce 24 novembre 2022.

Jean-Louis Blanchette
Directeur général et secrétaire-trésorier